

## L'art dans la rue, au cas par cas

**I**nterdite en mai 2015 par la préfecture de Paris, la performance de la compagnie les Souffleurs *Les Regardeurs, une veille étymologique* a pu se tenir du 22 au 24 septembre près de l'avenue de Flandres. Nolwenn Mornet, chargée de production, confie : «*l'implantation a été revue, déplacée à l'intérieur de l'agora afin de ne pas gêner la circulation automobile. Nous avons pourtant obtenu en 2015 une autorisation de la même préfecture de police pour monter sur des bâtiments à Aubervilliers, mais nos interlocuteurs étaient différents.*» Caroline Loire, codirectrice



*Les Regardeurs, une veille étymologique*

d'À Suivre, qui produit ces performances, poursuit : «*À l'époque, nous étions passés en Vigipirate rouge, beaucoup d'interdictions tombaient pour troubles à l'ordre public. Les Regardeurs pouvaient faire penser à des tentatives de suicide. Après l'attentat de Nice, la préfecture craignait plutôt des attaques à la voiture-bélier.*» Entre-temps, l'état d'urgence a été instauré. «*Les arts de la rue ont été les premiers à en souffrir, mais cela a permis d'avoir à Paris un interlocuteur dédié à la préfecture, en la personne de Serge Gonzales, chef du service du cabinet,*», explique Serge Calvier, vice-président de la Fédération nationale des arts de la rue et directeur de Nil Obstrat. Ce centre de création a participé à la fabrication de la Marianne, conçue par les compagnies Transe Express et l'Homme Debout, une géante de fer qui traversera des villes comme Luxey (40), Lyon ou Paris à l'occasion de la dixième édition de Rue Libre ! En 2015, cette manifestation avait été classée comme «*manifestation revendicative*». La longue traversée parisienne d'est en ouest du 29 octobre pourrait être raccourcie par la préfecture au dernier moment. ■ NICOLAS DAMBRE